

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 138-21
Le 26 juillet 2021

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ (Suivi)
Inter Pipeline Ltd. (IPL)
Plan d'arrangement - Annulé

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations du circulaire No. 099-21 et de l'avis aux membres No. 2021-086 publiés le 1 juin 2021, Pembina Pipeline Corporation (TSX : PPL) (NYSE : PBA) (« Pembina ») a résilié sa convention d'arrangement avec Inter Pipeline Ltd. (TSX : IPL) (« Inter Pipeline »), le 26 juillet, 2021, conformément à ses modalités.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés